



À l'origine des Enragés de 1793 : le Cercle social

Parmi les clubs créés dans les années qui suivent 1789, le Cercle social, organisé autour du journal *La Bouche de fer*, apparaît comme un précurseur des idées socialistes.

1. On remarque simplement deux articles en français. Le premier publié en 1956 au moment de la déstalinisation est assez objectif bien que mettant l'accent sur l'insuffisance de la conscience de classe : « Indépendamment de la volonté, de la conscience, des rêves de Fauchet, Bonneville, et leurs compagnons du Cercle social, et même visiblement à l'encontre de leurs intentions subjectives et de leur tactique pacifique, l'activité de l'organisation qu'ils ont créée et dirigée s'est inscrite à bon droit dans l'histoire du mouvement révolutionnaire qui a été à l'origine de l'idée communiste. » (V. Alexeev-Popov, « Le Cercle social (1790-1791) », *Recherches soviétiques* n° 4, 1956, p. 89-150). Le second insiste sur l'aspect peu prolétarien du groupe et son absence d'influence sur la pensée de Babeuf : « Le jugement porté sur Bonneville ne laisse aucun doute sur le fait que le Cercle social n'a exercé aucune influence sur la formation de la conception communiste révolutionnaire de Babeuf » (V.-M. Daline, « Babeuf et le Cercle social », *Recherches internationales à la lumière du marxisme* n° 62, 1970, p. 62-73).

L'image dominante de la « gauche » dans la Révolution française, imposée par les historiens communistes pendant la période glorieuse de l'ex-Union soviétique, est celle de Babeuf et du babouvisme. Pourtant, depuis longtemps, on sait que d'autres courants pré-socialistes ont joué un rôle non négligeable dans le mouvement social de la fin du XVIII^e siècle¹.

Depuis le travail pionnier d'Albert Mathiez en 1927 (*La Vie chère et le mouvement social sous la Terreur*, Armand Colin), le mouvement des Enragés est connu pour les idées radicales développées par ses membres les plus renommés (Jacques Roux, Théophile Leclercq, Jean-François Varlet), pour l'instauration d'une politique de terreur économique, pour la conversion de l'assignat en une monnaie fiable, pour une loi sévère contre les agioteurs et les spéculateurs et pour la démocratie directe. Mais à l'origine de son combat se trouve un groupe beaucoup moins connu, le Cercle social, qui publie le journal *La Bouche de fer*.

La place du Cercle social dans l'histoire des idées de la Révolution est assez peu connue, même si dès 1845, Marx et Engels, dans *La Sainte famille* (Éditions sociales, 1969), considéraient qu'il représentait le début du mouvement ayant « donné naissance à l'idée communiste ». Son importance tient au fait que parmi les groupes, cercles, sociétés et clubs qui surgissent dans les premières années de la Révolution, il est le principal responsable de la diffusion des idées de la

philosophie des Lumières dans leur expression la plus « socialiste ».

NICOLAS DE BONNEVILLE

Le Cercle social doit sa création à l'obstination de Nicolas de Bonneville, né en 1760 à Evreux (Eure), fils d'un procureur du roi, franc-maçon, journaliste et membre du club des Cordeliers, qui, d'emblée, se situe à la gauche des Jacobins. Obsédé par l'idée de transférer le pouvoir politique au peuple, Bonneville se fixe pour objectif d'éduquer les masses afin qu'elles puissent remplir ce rôle : « Le peuple ne veut vivre que le jour dont il est maître. Il faudrait lui montrer l'avenir et mettre cet avenir sous ses yeux et sous sa main. » Pour parvenir à ce but, il met en œuvre deux projets complémentaires, un journal et une organisation.

Éditeur depuis juin 1789 d'un journal, *Le Tribun du Peuple*, il décide en octobre suivant d'en créer un autre, *La Bouche de fer*. Le projet diffère sensiblement du reste des publications révolutionnaires en ce qu'il ne veut pas être le fruit du travail d'un homme seul mais d'un groupe de souscripteurs dont les membres doivent participer à la rédaction, à la publication et au contrôle de son contenu : « Les personnes qui voudront être membres du Cercle social et concourir à la censure de *La Bouche de fer* se feront inscrire au bureau de l'imprimeur de l'Assemblée Nationale ». Le Cercle social se veut à l'origine une sorte de comité de rédaction du journal. Il est décidé qu'il se réunira chaque jeudi à 4 heures de l'après-midi, la sortie d'un premier numéro étant prévue pour le mois ●●●



Discours prononcé par l'abbé Fauchet le 5 août 1789 pour le service funèbre des citoyens morts au siège de la Bastille.

... de novembre. Finalement, le projet aboutit en janvier suivant. Encouragé par son succès, Bonneville commence à envisager de développer une idée plus ambitieuse, la création d'une chaîne de sociétés sœurs dans chaque département, publiant une série de journaux sur le modèle de celui de Paris. En parallèle, il est envisagé de fédérer les sociétés dans une organisation nationale du *Tribun du Peuple* ayant pour rôle de défendre les intérêts populaires. Ce projet très novateur est celui de la création d'un véritable parti national et démo-



L'abbé Fauchet.

cratique reposant sur l'idée franc-maçonne du rassemblement d'une élite pour apporter la lumière au peuple ignorant.

Pendant un long moment, malgré la volonté de rédaction collective, le Cercle social et son journal semblent être l'œuvre presque exclusive de leur fondateur. Une analyse du contenu et du style fait penser que les « lettres à l'éditeur » qui apparaissent sous différents pseudonymes sont dues à Bonneville lui-même. En mars 1790, on constate un intérêt évident de l'abbé Fauchet pour l'action.

Il se manifeste sous la forme d'une lettre soutenant Danton, emprisonné pour avoir entraîné la participation du club des Cordeliers à la protestation contre l'arrestation de Marat.

CLAUDE FAUCHET

En 1789, Claude Fauchet est un prêtre fort d'une carrière honorable sous l'ancien régime. Né en 1744 à Dornes (Nièvre) d'un père négociant, éduqué par les Jésuites, il devient prêtre et suit un parcours ecclésiastique brillant compte tenu de ses origines modestes. Il est précepteur d'un neveu du cardinal de Choiseul-Beaupré, puis prédicateur attaché à la paroisse Saint-Roch à Paris où il acquiert une grande réputation d'orateur. Devenu prédicateur du roi en 1783, il va jusqu'à proclamer en sa présence : « *Il faut des rois et non des tyrans, il faut des sujets et non des esclaves* » (*Discours sur les mœurs rurales*).

On le retrouve à la tête du cortège des assiégés de la Bastille le 14 juillet. Le 5 août, il prêche dans l'église Saint-Jacques et celle des Saints-Innocents le sermon très connu de la mort de la Bastille (*Discours sur la Liberté française*). Ce discours, suivi de deux autres le 31 août à Sainte-Marguerite et le 27 septembre à Notre-Dame devant la Garde nationale, fait l'objet d'une publication immédiate. Fauchet devient si populaire que les Parisiens sont prêts à déboursier 24 sols pour obtenir une place afin de l'écouter.

Michelet raconte que lorsqu'il descendit de sa chaire le 5 août, les vainqueurs de la Bastille et de la garde citoyenne, le tambour en tête, le reconduisirent à l'Hôtel de ville, un héraut portant une couronne devant lui (*Histoire de la Révolution française*, t. 1, p. 263).

Entre-temps, il s'est fait élire à l'assemblée du conseil de la Commune, rejoint par Bonneville le 8 octobre. Fauchet devient président de la Commune et l'un des orateurs les plus en vue du parti révolutionnaire puisqu'il est choisi le 21 juillet 1790 pour faire, à la Halle au blé, l'éloge public de Benjamin Franklin qui vient de décéder. Jusqu'en octobre 1790, les liens de Bonneville et de Fauchet ne semblent pas aller au-delà de leur appartenance à l'assemblée communale. Non réélus dans la seconde assemblée, ils vont commencer à collaborer pour mener la lutte contre la nouvelle municipalité en regroupant d'abord les anciens élus dans un groupe oppositionnel des « anciens Députés de la Commune de Paris ». C'est ainsi que le n° 34 de *La Bouche de fer* (décembre 1790) contient une note dans laquelle « l'ingratitude » de la « Capitale » à l'égard d'anciens membres de la Commune est comparée à l'attitude de la province qui « ne l'est pas ». Mais les deux hommes veulent aller plus loin dans l'action en créant une structure qui ne se confond pas avec les apparitions publiques du Cercle social, la Confédération universelle des amis de la vérité, composée, selon le programme

du Cercle social: « 1° Du Cercle social qui en a conçu le dessein, offert les facilités, commencé l'exécution, et de tous les cercles de francs-frères qui lui sont affiliés. — 2° De tous les abonnés du journal de La Bouche de fer, tant en France que parmi les autres nations ».

L'inspiration première de ce projet est clairement celle de la franc-maçonnerie: « L'idée d'intéresser tous les francs-frères répandus dans les diverses parties du monde, à rallier tous les hommes aux principes de liberté, d'égalité d'union est l'une des plus belles et des plus heureuses qui peut entrer dans l'esprit humain » (La Bouche de fer n° 4, 10 janvier 1791).

UNE VISION UNIVERSALISTE

Des liens internationaux sont établis. Des correspondances sont reçues d'Angleterre, de Pologne, de Russie, pendant que les ouvrages imprimés par la maison d'édition l'Imprimerie du Cercle social (rue du Théâtre-Français, n° 4) sont vendus à Genève, Utrecht, Gênes et Philadelphie.

Le premier numéro de La Bouche de fer annonce: « Anglais, Allemand, Français, Espagnol, Russe, tout écrivain sera admis ». Plusieurs étrangers fréquentent le Cercle et les milieux radicaux: le mécène et poète William Hayley (1745-1820), le philosophe Dugald Stewart (1753-1828), le futur Enragé John Oswald, qui devient un collaborateur régulier du journal.

À Londres, certains radicaux cherchent à créer une branche du Cercle. C'est ainsi qu'un Cercle des amis de la vérité en Angleterre propose une traduction de l'ouvrage *Letters on Political Liberty* du prédicateur déiste David Williams (1738-1816). Des contacts sont établis avec la Society for Constitutional Information. Les deux groupes échangent des articles et des traductions. Des liaisons entre le Cercle social et des revues allemandes sont attestées en 1792-1793. Des textes sont publiés dans la revue *Minerva* et dans la *Berlinische Monatschrift*². En Russie, le comte Dmitriev Mamonov vante les mérites de La Bouche de fer.

En France même, le but est de créer des groupes frères dans les villes et les villages, ce qui semble avoir connu un début de réalisation. Par exemple, les officiers municipaux de Creil dans l'Oise, impressionnés par le discours féministe d'Etta Palm d'Aelders aux Amis de la vérité le 30 décembre 1790, envoient une lettre mentionnant leur volonté d'établir un lien durable. De même, les Amis de la constitution de Caen, le 25 mai 1791, décident de réimprimer le texte du discours. Une lettre signée de tous les membres du directoire du district de Noyon affirme: « Vous êtes devenus universellement nos modèles, nos chefs, et nous vous avons juré une Confédération éternelle » (La Bouche de fer n° 34, décembre 1790).

Malgré des proclamations universalistes, les Amis de la vérité restent une élite: « C'est la phi-



Le club des Cordeliers.

losophie, répandue dans la multitude des têtes supérieures, explique Fauchet, et de là dans la majorité des esprits populaires, qui peut seule instituer le vrai code social » (La Bouche de fer n° 7, 17 janvier 1791).

L'adhésion annuelle est de 36 livres, somme considérable pour la majorité de la population.

À Paris, la création des Amis de la vérité connaît un retentissement certain. Les premières réunions sont un succès, rassemblant plusieurs milliers de personnes (on parle de 6000 participants pour la première). Le comte de Châteaugnion, un émigré royaliste en contact avec plusieurs agents, reçoit d'un de ses informateurs la nouvelle suivante: « La soirée du 13 [octobre 1790], acte remarquable au Palais-Royal, par l'inauguration de la Configuration universelle des amis de la vérité. C'est l'abbé Fauchet qui a ouvert la séance par un discours très éloquent sur la situation des intérêts nationaux, sur l'opinion publique, et sur tous les avantages de réunir en un seul club tous les clubs de la capitale afin que l'esprit public soit un, qu'il n'y ait qu'un seul foyer où il puisse venir alimenter son civisme de nouvelles lumières et de nouveaux motifs pour être plus attaché à la révolution et à la constitution. »

Le marquis de Ferrières écrit le 30 novembre: « Le grand club du Palais-Royal ou Cercle social va tous les vendredis. Il s'y rend quatre ou cinq mille personnes les jours de séance ».

C'est l'abonnement au prix de 9 livres à La Bouche de fer qui en principe ouvre l'entrée aux réunions mais les membres des sociétés fraternelles parisiennes en sont dispensés. Les ●●●

2. Selon Jacques D'Hondt, les idées du Cercle social auraient influencé Hegel dans sa jeunesse (*Hegel secret*, PUF, 1986, p. 31).

●●● femmes sont admises mais dans des tribunes distinctes.

Fauchet ou un autre orateur prononce un discours, publié plus tard sous forme d'articles dans le journal qui vont être ensuite discutés librement. Après, on vote, sur le texte modifié ou non. La réunion, qui est appelée « assemblée fédérative », adopte une « motion » d'approbation, imprimée dans *La Bouche de fer*. Souvent, le discours est complété par la lecture de la correspondance reçue ou par celle de mémoires adressés au Cercle social. Des écrivains plus ou moins connus peuvent également parler et proposer leurs œuvres. C'est l'ambition du Cercle et des Amis de la vérité: être un lieu de vaste débat public non confiné dans les salons

ou les cercles. *La Bouche de fer* définit ainsi son rôle: « *La première et principale entreprise du Cercle social que nous avons formé est de donner à la voix du Peuple sa force afin qu'il exerce dans toute sa plénitude et avec une latitude indéfinie son droit de censure, seul pouvoir dont il ait jamais joui, le seul qui forme l'opinion générale, qui est toujours droite et toute puissante: le seul pouvoir qu'il lui soit avantageux d'exercer par soi-même* » (Plaquette de présentation, p. 5).

LES IDÉES DU CERCLE SOCIAL

La première et presque unique réflexion du Cercle tourne autour de l'œuvre de Rousseau et du Contrat social avec une interprétation à la fois chrétienne, franc-maçonne et pré-socialiste. Quatre séries d'idées sont développées.

D'abord est mise au premier plan l'idée de la création d'une sorte de fédération mondiale des peuples libres liés par une religion universelle: « *Mais, ce qui nous importe aujourd'hui, c'est de persuader un peuple, tout-puissant s'il peut s'unir, qu'il n'y aura jamais de liberté durable sur la terre, tant qu'il existera un peuple, ou même un seul homme qui puisse être victime du pouvoir arbitraire. De là l'impérieuse nécessité de la confédération de tous les peuples.* » (*La Bouche de fer* n° 2, octobre 1790).

Ensuite, c'est un véritable plaidoyer en faveur du pouvoir de la presse et du contrôle des gouvernants par l'opinion qui est avancé (on remarque que le terme de « quatrième pouvoir » est utilisé): « *Le pouvoir de surveillance et d'opinion (quatrième pouvoir censorial, dont on ne parle point), en ce qu'il appartient également à tous les individus, en ce que tous les individus peuvent l'exercer par eux-mêmes, SANS REPRÉSENTATION, et sans danger pour le corps politique, constitue essentiellement la souveraineté nationale.* » (*La Bouche de fer* n° 1, octobre 1790).

S'inspirant de l'idéal social de Bossuet et Morelly, les idées économiques avancées dans les prêches de Fauchet tendent à une espèce de bonheur commun (ce qui déclenchera bien évidemment les critiques sarcastiques des auteurs soviétiques): « *Les premiers disciples étaient égaux et libres; leur république devait servir de modèle, dans la maturité du temps, à la république de l'Univers.* » (Frère Claude: chanson constitutionnelle; rira bien qui rira le dernier. « *À Paris, de l'imprimerie de la Bouche-de-fer, l'an troisième de la liberté, 1791, avec l'approbation de tous nos amis* »).

En raison de sa foi chrétienne, et probablement de ses idées franc-maçonniques, Fauchet s'écarte de la conception de Rousseau de « l'état de nature ». Alors que pour ce dernier, la famille est la seule institution naturelle, pour Fauchet, tous les hommes sont liés dans une fraternité commune par l'amour naturel: « *L'homme est un être aimant par nature, et ne peut trouver que dans la fraternité son bonheur.* » (*La Bouche de fer* n° 11, octobre 1790).



BULLETIN DE LA BOUCHE DE FER:

N°. IER.

Assemblée Nationale d'Italie.

Les droits sacrés et imprescriptibles des peuples commencent déjà à se faire sentir par toute l'Europe, depuis que la France les a si solennellement reconnus.

Nota. La promptitude de la publication que la Correspondance secrète & importante de la Bouche de Fer exige en ce moment pour le salut du peuple, la force à détacher ses Bulletins, il en paraîtra au moins trois par semaine. Quant à la seconde partie des travaux du CERCLE SOCIAL, destinée à préparer, à fonder l'opinion publique, & à intéresser les bons esprits par des lectures agréables & instructives, elle sera continuée & publiée comme à l'ordinaire: chaque livraison sera annoncée par le Bulletin.

Contrairement à ce principe, la société telle qu'elle a existé a reposé sur l'oppression des pauvres par les riches. Il dénonce le « régime infernal » dans lequel des millions ne sont pas certains d'avoir assez pour se nourrir bien que demandant du travail alors que quelques « riches insolents » qui peuvent tout avoir à leur gré sans travailler leur accordent à manger en échange de leur travail. Les meilleures lois sociales doivent être concentrées sur la destruction de la division de la société entre ploutocrates et prolétaires; il y a suffisamment de richesses dans le monde. Ensuite, il n'y aura ni riches ni pauvres. Aucun homme ne sera forcé de vendre son travail, et personne ne voudra le lui acheter. Sans cette révolution sociale, la liberté politique restera une illusion: « Si tout homme, en tout lieu, n'est pas assuré par la constitution de vivre d'une suffisante vie, il n'y a point de constitution, la nature est violée, la liberté n'est pas. » (*La Bouche de fer* n° 20, 19 février 1791).

Pour assurer l'égalité sociale, il est nécessaire d'envisager une redistribution considérable des richesses: « Les plus riches seront imposés par des lois de manière à suppléer les moyens des plus pauvres » (*La Bouche de fer* n° 20, 19 février 1791).

Mais les moyens pour arriver à cette égalité restent assez vagues: limitation de l'héritage des

terres? Instauration d'une taxation progressive sur le revenu? Il faut y ajouter les projets de Condorcet pour des pensions en faveur des personnes âgées, des veuves et des orphelins et les idées de Bonneville en faveur d'une aide nationale.

Sur le plan politique enfin, le Cercle social prône la démocratie la plus large (certains s'exprimant déjà pour le mandat impératif): pouvoir absolu du peuple, contrôle des représentants, adoption populaire des lois... (*Projet de décret rédigé par Nicolas Bonneville, La Bouche de fer* n° 74, 26 juin 1791).

CRITIQUES ET RAILLERIES

Une telle activité, dans le cadre d'un cirque (celui du Palais-Royal construit par le duc d'Orléans), ne peut que provoquer des réactions de tous les côtés.

Le premier des journaux « révolutionnaires » qui dénonce le Cercle est le *Journal des Clubs* qui incite les Jacobins à attaquer cette organisation: « Au milieu du jardin, dans un lieu destiné aux fêtes, aux plaisirs, dans le cirque, est un homme au masque de fer, qui se tient là au centre des groupes pour faire tomber dans le piège ceux qu'il destine à servir d'instruments à ses projets, absolument comme l'araignée est au centre de sa toile pour attraper la proie qu'elle veut dévorer. Cet orateur, abusant de ses talents, tantôt ●●●

Projet de décret rédigé par Nicolas de Bonneville paru dans *La Bouche de fer* n° 74 du 26 juin 1791

Décret qu'il faut obtenir sur l'heure ou mourir

Les élus de la nation libre, réunis pour asseoir sur une bonne constitution, préparée par un grand nombre de commotions universelles, le gouvernement le plus susceptible de se perfectionner, avec les lumières et l'éducation générales de tous les peuples de la terre, nos frères et nos amis, DÉCLARENT:

- 1° Que le seul gouvernement légitime est républicain, c'est-à-dire national.
- 2° Que jamais un corps, quel qu'il soit, toujours froid, oppresseur et indifférent, ne peut mettre sa volonté particulière à la place de la volonté universelle.
- 3° Qu'ils ne peuvent être chargés, dans les affaires d'une grande importance, que d'un pouvoir *initiatif* pour préparer les lois

de gouvernement, demandées par des circonstances imprévues.

4° Que seulement dans les affaires de peu d'importance, et pour faire exécuter les lois qui sont faites, ils ont un pouvoir réel et représentatif de la volonté souveraine, déjà manifestée ou présumée.

5° Que les plus sages décrets ne peuvent être en vérité, que des *lois provisoires*.

6° Que la ratification annuelle et universelle fait la loi, seule souveraine.

7° Que la constitution ne consiste que dans un seul principe, qui perfectionnera tous les gouvernements, celui de recueillir annuellement toutes les volontés partielles.

8° Qu'ils avouent avec loyauté, qu'une déclaration des droits de l'homme et du citoyen, chose déjà faite, même par les décevirs, et les tyrans, n'est point une constitution.

9° Qu'ils n'ont pu s'occuper encore que d'une forme variable de gouvernement, la meilleure possible pour les circonstances. Qu'ils vont maintenant l'affermir par l'*application* du principe fondamental et unique d'une véritable constitution.

10° Que la nation seule peut la faire, et qu'elle sera faite, si les 12, 13 et 14 juillet prochain, tous les citoyens se bornent à un rendez-vous, le plus fraternel que nos

mœurs, si vicieuses encore, peuvent le permettre.

Si l'on promet, en face du ciel, et la main tour-à-tour sur son cœur et sur ses armes de ne jamais reconnaître pour LOI de l'État, que le vœu bien reconnu de la totalité absolue des habitants de tout l'Empire.

Qu'elle sera faite sans commotions, sans dangers, sans craintes de séductions, sans donner la moindre espérance aux grands et petits tyrans; si déterminés à renoncer à la vie plutôt qu'à de pareilles fêtes nationales et annuelles, par un dernier acte de générosité, leur plus digne récompense, on accepte cette année, sans révision aucune, le gouvernement qu'ils n'ont pu édifier sous les regards de tant d'ennemis, que d'une main tremblante, qui n'est pas la constitution *promise*, mais qui, fort de cette sanction universelle et de la vigueur nouvelle que les organes de la loi en recevront eux-mêmes pour en écarter quelques vices, sera encore le plus beau monument de toutes les nations européennes.

11° Qu'ils déclarent enfin qu'ils ne termineront pas leur assemblée législative, sans avoir organisé pour 1792, les assemblées souveraines de la nation.

... propose la loi agraire, tantôt tonne contre la royauté et toujours souffle la discorde en prêchant la réforme » (n° 3, 1790).

À gauche, Anacharsis Cloots écrit à Fauchet le 24 octobre 1790: « *Le Cercle social, en jetant les yeux sur moi pour remplir une des plus importantes places de son directoire, a sans doute apprécié mon rôle sans consulter ma doctrine. C'est un superbe plan que celui de la Confédération des amis de la vérité, et, sans m'arrêter à l'insuffisance des moyens d'exécution, je m'empressai de souscrire au journal de La Bouche de fer. Quelle fut ma surprise d'y trouver un ton mystique qui affadit l'âme et un ton incivique qui refroidit le cœur! On y affiche une impartialité suspecte, en proscrivant indistinctement et les Jacobins et le Club de 89; on y soumet la raison et la nation à la truelle des francs-maçons. Trompé dans mon attente, je gardai le silence, je suspendis mon jugement jusqu'à la seconde séance du Palais-Royal. J'écoutai attentivement votre procureur général, et je vis avec douleur que mes espérances étaient déçues. Son style maçonnique, sa diatribe contre Voltaire, ses lieux communs sur l'Évangile, son mélange bizarre de vrai et de faux, de la lumière et des ténèbres, de l'amour de l'humanité et de l'esprit de secte, cet amphigouri sublime me contrista profondément. L'éloge même du grand citoyen de Genève semblait n'être amené là que pour aiguïser davantage les traits lancés contre le*

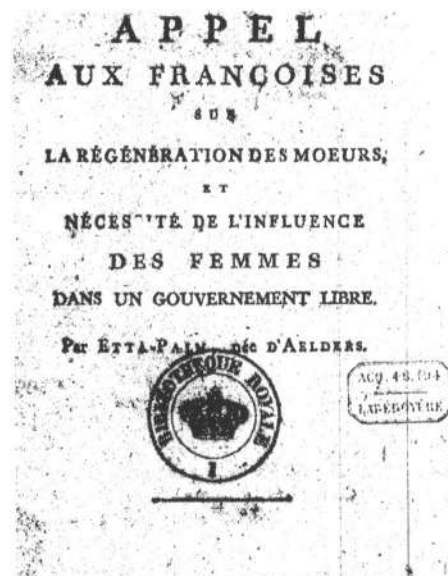


Le cirque d'hiver.

grand citoyen de Paris, contre le génie du siècle, contre le père de tous les philosophes modernes, et, par conséquent, de la Révolution ».

Le très voltairien *Révolution de Paris* déverse ses railleries: « *La Vérité, y lisons-nous, vient d'établir son trône au cirque du Palais-Royal. Cette galerie a plusieurs usages: les mardi, jeudi et dimanche, on y chante des ariettes; les mercredi et samedi, les nymphes circonvoisines des entresols y dansent, et les lundi et vendredi on y dit la vérité.* » « *C'est sous les auspices apparents de M. l'abbé Fauchet que cette société s'établit; nous n'en voyons pas encore les fondateurs réels, et nous n'en verrons les instigateurs que le plus tard qu'il se pourra.* » « *Établie au cirque du Palais-Royal, si cette association n'est pas mystérieuse, elle est du moins mystique par les principes qu'elle affecte.* » (n° 69).

À droite, Marchant, pamphlétaire royaliste, se moque de Fauchet: « *Ce fut aussi cette fureur nouvelle/qui de l'abbé Fauchet déranga la cervelle/Le pauvre homme prétend que de la Nation/Il faut changer la religion/mais plût à Dieu que*



bientôt ce prêtre imbécile/allât à Charenton prêcher son évangile! »

Le choix du lieu, un cirque, est un motif supplémentaire de sarcasme. On lit dans le *Journal des amis de la Constitution*: « *Depuis quelques semaines ce Cercle de la vérité a encore changé de forme. Le jour que l'on n'y prêche pas le partage ou la communauté des propriétés: 1. on y mange; 2. on y boit; 3. on y danse; 4. on y joue; chacun paye son écot, excepté les demoiselles du Palais-Royal.* » (n° 12, 15 février 1791).

L'hiver 1790-1791 est l'apogée du Cercle. En dépit de son action, son rôle reste plus théorique et éducatif que pratique.

Les événements du printemps 1791 (manifestation du 18 avril, démission de La Fayette, décret limitant le droit de pétition, fuite de Louis XVI) provoquent de sérieuses divergences en son sein. Fauchet échoue à se faire élire archevêque de Paris en remplacement de Juigné qui a refusé de prêter serment, mais il est nommé évêque constitutionnel du Calvados en mai et il quitte Paris et le Cercle social, provoquant le mécontentement d'une partie de ses amis qui publient un pamphlet mêlant admiration et moquerie: *Frère Claude: chanson constitutionnelle; rira bien qui rira le dernier*. Le groupe ne survit pas aux événements liés à la fusillade du Champ de Mars et se disloque à l'été 1791. Bonneville va poursuivre son action propagandiste pendant longtemps à travers l'imprimerie du Cercle, véritable groupe de presse au service des idées de la Révolution.

Après la dispersion du Cercle social vont apparaître des groupes plus ou moins informels de nouveaux militants radicaux formés par l'écoute et la lecture de Fauchet et Bonneville, qui deviendront d'ardents promoteurs de la démocratie directe, du droit des femmes et de la justice sociale: les Enragés³. ■

Pierre-Henri ZAIDMAN

3 La filiation entre le Cercle social et les Enragés est défendue par R.-B. Rose (« Socialism and the French Revolution: The Cercle social and The Enragés », *Bulletin of the John Rylands Library*, vol. 41, n° 1, septembre 1958, p. 139-166) et contestée par G. Kates (*Cercle social: French Intellectuals in The French Revolution*, Ph. D., University of Chicago, 1978).